



CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS  
CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES



CPMR ISLANDS COMMISSION  
COMMISSION DES ÎLES DE LA CRPM

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 11 décembre 2009

Réf : CRPMCOM090070

### UNE RECONNAISSANCE POUR LES ÎLES ET LES RÉGIONS MARITIMES

Tandis que le Traité de Lisbonne, avec ses références à la cohésion territoriale, entre en vigueur, le Parlement européen décide de reconnaître comme « officiels » deux Intergroupes très liés aux aspects géographiques et aux handicaps naturels.

« Mer et Zones Côtières » et « Régions de Montagne, Insulaires et à basse densité de population » sont les noms des deux Intergroupes que le Collège des Questeurs a accepté après avoir vérifié le nombre des signatures des Groupes Politiques requises.

Le nouveau Traité modifie l'article 158 en stipulant « qu'une attention particulière est accordée aux zones rurales, aux zones où s'opère une transition industrielle et aux régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents telles que les régions les plus septentrionales à très faible densité de population et les régions insulaires, transfrontalières et de montagne ».

« La décision du Parlement est en cohérence avec cette nouvelle formulation » a déclaré **Claudio Martini**, Président de la Toscane et de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) « un groupe de Parlementaires de différentes nationalités et familles politiques qui peuvent promouvoir ensemble les intérêts maritimes au moment où la politique maritime intégrée a été lancée en Europe est aussi une reconnaissance pour le long travail de nos Régions ces dernières années ». « Mais je tiens à remercier », a ajouté le Président de la CRPM, « Mme Corinne Lepage (ADLE-FR) et M. Alyn Smith (Groupe des Verts/ALE-UK) et leur équipe pour la forte mobilisation auprès de leurs collègues. Sans cette mobilisation nous n'y serions pas arrivés ! »

**Alex Macdonald**, Convener de « Comhairle nan Eilean Siar » et Président de la Commission des Îles de la CRPM, a rappelé lors de l'Assemblée générale, en mai 2009 dans les Hébrides Extérieures (Ecosse-UK) qu'Alyn Smith avait déjà annoncé l'idée d'un possible Intergroupe parlementaire afin de tenir compte des contraintes géographiques des Îles, des Montagnes et des Régions à faible densité de population. « Maintenant il faut travailler tous ensemble pour donner de la substance à l'ancien article 158 et faire en sorte qu'il trouve des applications directes dans les règlements et dans les directives de l'UE, surtout dans les domaines de la politique régionale et des aides d'état. » a déclaré M. Macdonald au nom des îles membres de la CRPM.

Pour plus d'information, merci de contacter Enrico MAYRHOFER  
Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : [enrico.mayrhofer@crpm.org](mailto:enrico.mayrhofer@crpm.org)  
[www.crpm.org](http://www.crpm.org)